Le paragraphe treize

(Une grande salle, sous-sol ou cave cimentée. Derrière une longue table en chêne rectangulaire, trois personnages sont assis ; au milieu, une femme ; à sa droite et a sa gauche, un homme. À cause de la disposition de l'abat-jour de la lampe placée au centre et qui rabat la lumière sur la surface de la table, on ne distingue que vaguement leurs traits. À une distance de trois ou quatre mètres de la table, un banc en bois. Les murs sont nus. Il n'y a aucun autre meuble dans la salle).
La femme siégeant au milieu (s'adressant aux deux hommes placés a ses côtés, tandis qu'elle achève de feuilleter un dossier ouvert devant – Vous connaissez bien le dossier.

L'homme siégeant à droite. – Je l'ai compulsé minutieusement.

L'homme siégeant à gauche. – Je l'ai étudié avec soin.

La femme siégeant au milieu. – Nous n'avons plus qu'à attendre.

(À peine a-t-elle prononcé ces mots qu'une porte s'ouvre dans le mur du fond. On aperçoit, se détachant de l'ombre, un homme masqué, amenant une femme dont les yeux sont bandés. Sans proférer une parole, il conduit celle-ci vers le banc et lui enlève son bandeau. Machinalement, elle se laisse tomber sur le banc. L'homme se retire au fond de la salle).

La femme assise sur le banc. – Pourquoi m'a-t-on amenée ici les yeux bandés ? Que me veut-on ? Où suis-je ?

La femme siégeant au milieu. – Nous allons te renseigner. Mais un peu de patience.

La femme assise sur le banc. – Que me voulez-vous ? Qui êtes-vous ?

La femme siégeant au milieu. – Nous sommes les amis de Paul.

La femme assise sur le banc. — Je ne vous connais pas.

La femme siégeant au milieu. — Cela n'a aucune importance. Mais tu sais qui était Paul ?

La femme assise sur le banc. — Paul, ce pauvre Paul (sa voix tremble). Bien sûr que je le connais... que je l'ai connu.

La femme siégeant au milieu. — Si ce que nous savons est exact, tu n'ignorais pas que Paul était affilié à une Amicale portant le titre de « Peu, mais sûrs » ?

La femme assise sur le banc. — En effet. Il m'en avait parlé. Mais je ne fais pas partie de votre association, moi. Encore une fois, que me voulez-vous ?

La femme siégeant au milieu. — Tu le sauras bientôt. Le paragraphe XIII des serments qui nous lient les uns aux autres est ainsi conçu : « S'il arrivait à l'un de nous de subir de la part d'autrui, quel qu'il soit, un tort ou un dommage quelconque, nous jurons de lui prêter aide et appui inconditionnés, jusqu'à ce qu'il ait obtenu réparation proportionnelle à l'importance du préjudice à lui causé. S'il arrivait à l'un de nous de souffrir moralement ou matériellement à cause d'autrui, quel qu'il soit, nous jurons de lui apporter aide et appui inconditionnés jusqu'à ce qu'il ait obtenu de l'auteur de la souffrance à lui imposée, ou réparation ou guérison. Si un tel tort, un tel dommage, devait occasionner la mort de l'un de nous, nous jurons d'en tirer vengeance, quelles qu'en soient les conséquences ». Ignorais-tu également cela ?

La femme assise sur le banc. — Je savais qu'il était fier d'appartenir à votre Amicale. Il me disait souvent que s'associer à des affinitaires, c'était accroître sa force personnelle, multiplier sa puissance individuelle. Il m'a fréquemment parlé du principe qui vous animait : « Un pour tous, tous pour un ». Je savais que vous étiez liés les uns aux autres par des serments très rigides, mais j'en ignorais

la teneur exacte, je ne vois pas où vous voulez en venir. Qu'ai-je à faire avec tout cela ?

La femme siégeant au milieu (tout en feuilletant le dossier placé devant elle). — Paul était ton ami. Il t'aimait, mais de ce que nous savons, tu ne lui rendais pas l'amour qu'il te portait. Il en a immensément souffert. Tu as cependant accepté d'être aimée par lui. Est-ce exact ?

La femme assise sur le banc. — J'avais eu pitié de lui.

L'homme siégeant à droite. — La pitié est le signe d'une âme généreuse, mais pour qu'elle soit efficace, elle ne saurait s'arrêter à mi-chemin, sinon elle ne fait qu'envenimer la blessure qu'elle entend guérir.

L'homme siégeant à gauche. — La pitié est supérieure à l'amour. Être aimé par pitié n'abaisse pas celui qui l'accepte, à cause de la richesse de cœur qu'elle révèle chez celui qui aime ainsi. Tout le monde n'est pas capable d'aimer par pitié.

La femme siégeant au milieu. — Quoi qu'il en soit, il nourrissait pour toi un amour très vif, profond, sincère. Si nous sommes bien renseignés, il t'avait déclaré que sur cet amour, il jouait sa dernière carte. Est-ce exact ?

La femme assise sur le banc. — Oui.

La femme siégeant au milieu. — Bien que le manque de réciprocité de ta part l'ait torturé, il ne s'en est pas plaint à nous, comme le paragraphe XIII lui en fournissait la possibilité. La nature de vos relations ne nous intéresse pas, après tout. C'était votre affaire. Un jour la justice des hommes jeta Paul en prison pour deux ans. Quelques jours après sa condamnation, tu cessas de lui donner signe de vie. Il t'écrivit, te supplia de lui donner les raisons de ton silence : tu restas muette. Nous savons que ton silence a décuplé sa douleur de se sentir retranché de la vie active. Il a passé

ainsi vingt-quatre mois en proie à une agonie sentimentale indescriptible. À sa libération, il prit le premier train en partance, se rendit chez toi afin d'obtenir des éclaircissements sur ton attitude. Il t'a trouvée, parait-il, dans les bras d'un autre, littéralement parlant. Il est immédiatement rentré dans la chambre d'hôtel qu'il avait louée en attendant. Il s'y est enfermé. Une heure après on entendait un coup de feu. On ne fut pas long à en localiser la provenance... On enfonçait la porte de la chambre et on trouvait Paul étendu sur son petit lit, baignant dans son sang. Il s'était tiré une balle en plein cœur et ne s'était pas manqué. Est-ce exact, tout cela ?

La femme assise sur le banc. — Oui, mais...

La femme siégeant au milieu — Ce n'est pas tout. Sur la table de cette chambre d'hôtel, il y avait une lettre à notre adresse. Pas longue, quelques lignes. La voici : « Celle que j'aimais a failli à sa promesse. C'est plus que je n'en puisse supporter. Je préfère m'ôter la vie, mais en mourant, j'en appelle au paragraphe XIII : vengez-moi ».

La femme assise sur le banc. — Quelle promesse ?

La femme siégeant au milieu. — Dans une lettre de ta main, jointe à celle qu'il nous adressait, figure un passage souligné par lui : « Pour vous prouver combien j'apprécie la sincérité et la profondeur de vos sentiments à mon égard, je puis vous promettre que, vous vivant, je ne serai jamais à un autre homme ». Est-ce exact ?

La femme assise sur le banc. — Oui, j'ai écrit cela. Il se plaignait de ma froideur, de ma dureté, de ma cruauté, de mon insensibilité. Je voulais alléger sa peine, adoucir son mal.

La femme siégeant au milieu. — Tu as trente ans. A ton âge, on n'est plus une petite fille. Nous comptons parmi nous des femmes qui ont dix ans de moins que toi et auxquelles nous confions des missions périlleuses où elles risquent leur

existence à tout moment. Ce qu'elles ont à accomplir n'est pas toujours de leur goût, mais jamais une seule n'a manqué à son serment. Chose promise, chose due. C'est notre morale, à nous.

La femme assise sur le banc. — N'étais-je pas libre de me délier de ma promesse ?

La femme siégeant au milieu — Non, selon nous, sans en être convenu avec celui auquel elle te liait. Nous n'admettons pas, nous, la rupture unilatérale du pacte. Pas d'avantage qu'on rompe un engagement pris, hors le cas de consentement mutuel. Là-dessus, nous ne transigeons pas. Tu es d'autant plus coupable en ce qui concerne Paul, que dans la situation qui lui avait été imposée, il ne pouvait ni objecter, ni se défendre, ni t'opposer verbalement aucun argument...

L'homme siégeant à droite. — Les conséquences de ton manque de parole sont de nous avoir privés de l'amitié de Paul. il nous était cher. Pour nous, l'amitié est une chose sacrée. Qui nous enlève un de nos amis commet un crime.

La femme assise sur le banc. — Je n'étais pour rien dans la situation imposée à Paul. Ce qui est fait est fait : je ne puis le défaire. J'estime ma liberté, à moi, supérieure à toutes les promesses que j'aurais pu faire...

L'homme siégeant à gauche. — Ta liberté s'arrête là où les conséquences de son exercice jettent le deuil dans un milieu qui ne t'avait jamais causé le moindre tort. Non, tu n'étais pas libre, par ton parjure, d'enlever Paul à notre amitié.

L'homme siégeant à droite. — Tu confonds liberté avec licence. La licence est d'ordre superficiel, elle varie selon les temps et les ambiances, elle revêt le masque de toutes sortes d'empreintes successives et contradictoires, elle vire à tous les vents, elle fait fi de la responsabilité. La liberté, elle, se base sur la responsabilité ; elle se fonde sur la raison et tient en laisse les appétits : elle est constance et non caprice, point courbée devant les circonstances, mais sans

cesse en état de perpétuelle défense contre leur emprise.

La femme siégeant eu milieu. – Sans doute chacun est libre, en dernier ressort, de se délier unilatéralement d'une promesse, mais c'est à ses risques et périls. C'est pourquoi tu es là, devant nous, assise sur ce banc. Et la pensée ne t'est pas venue de te supprimer ?

La femme assise sur le banc. – Je n'imaginais pas que Paul se serait suicidé. Je ne me doutais pas que son amour pour moi fût aussi intense. Lorsque j'ai appris la nouvelle de sa mort, ma stupéfaction a été grande. J'en suis navrée, désolée, mais qu'y faire ? Me suicider à mon tour ne le ressusciterait pas.

La femme siégeant au milieu. – Certes non, mais cela nous eût épargné de la besogne. Comprends-tu que Paul était notre ami et que, entre nous, l'amitié est à a vie, à la mort ? Comprends-tu que c'est comme si, à cause de ton parjure, chacun de nous avait été poussé au désespoir ? Comprends-tu que ce n'est plus le sang où son corps baignait qui crie vengeance, mais que c'est comme si le sang où baignent tous nos corps suppliait qu'on le venge. Un pour tous, tous pour un. Nous te demandons compte de la mort de Paul.

La femme assise sur le banc. – Est-ce que je pouvais penser que Paul en viendrait à cette extrémité ?

La femme siégeant au milieu. – Je te le répète, tu n'es plus une petite fille pour agir sans te préoccuper des conséquences proches ou lointaines de tes actes. Nous savons que tu connaissais parfaitement la solidité de l'amour que te consacrait Paul.

La femme assise sur le banc – Je vous répète, moi, que ce qui est fait est fait et qu'on ne peut revenir sur le passé, quelqu'immédiat qu'il soit. S'il fallait toujours réfléchir aux conséquences de ses actions, on n'entreprendrait jamais rien.

La femme siégeant au milieu. — Ce n'est pas notre morale, à nous. As-tu quelque chose d'autre à ajouter à ta défense ?

La femme assise sur le banc. — À ma défense ? Suis-je devant des juges ?

La femme siégeant au milieu. — Oui, tu l'es. Puisque, se réclamant du paragraphe XIII, Paul, notre ami, nous a demandé de le venger, nous t'accusons : en premier lieu, d'être la cause de son suicide, par manque de parole ; en second lieu, de l'avoir enlevé à notre amitié. Nous te déclarons doublement criminelle. Pour ma part, comme sanction de tes crimes, je te condamne à mourir. (s'adressant, à l'homme siégeant à droite) Et toi ?

L'homme siégeant à droite. — À mourir.

La. femme siégeant au milieu. (s'adressant à l'homme siégeant à gauche). — Et toi ?

L'homme siégeant à gauche. — À mourir.

La femme siégeant au milieu (à la femme assise sur le banc). — Tu peux t'en aller.

(La femme assise sur le banc se lève, elle se dirige vers la porte qui vient de s'ouvrir. Elle marche comme hébétée. L'homme masqué la suit à deux ou trois pas de distance. La porte se referme. Quelques instants s'écoulent, dans le silence, puis on entend le bruit d'une détonation).

La femme siégeant au milieu. — Notre ami Paul est vengé. Justice est faite !

E. Armand, 15 octobre 1943.